

MAI 2023



La MAIRIE est ouverte au Public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

8 h 30 – 12 h 00

Mairie : **04 72 24 91 12** - mairie@treves69.fr

Fermeture de la mairie

Le vendredi 19 mai et lundi 29 mai 2023.

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos de Vienne Condrieu Agglomération sur le site: <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Dates à retenir

Gendarmerie du Rhône Portes ouvertes	Samedi 13 mai de 9h30 à 17h30
Le printemps des fermes	Samedi 13 mai de 10h à 18h sur le territoire de VCA
Le compostage	vendredi 23 juin 2023 à 18h30, à l'Espace Pierre BRET au Fautre
Ciné été	Mercredi 28 juin Les Haies Lundi 3 juillet Echallas
La caravan'jazz Trèves	A la Trèverie le jeudi 6 juillet à partir de 17h30
Centre de Loisirs ÉTÉ	Du 10 au 28 juillet Du 28 /08 au 1 /09
Association des Jeunes de Trèves Vogue	25 -26 - 27 aout
Journée des classes en 3	Samedi 23 septembre 2023 A la Trèverie



URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

Rappel des N° d'urgence :

17 Police Secours

18 Pompiers SDIS

15 Samu

3919 Violences conjugales ou
envoyez un SMS au **114**

119 Enfance en danger.

0800 23 13 13 Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les réseaux , appeler les N° d'URGENCE, seuls services compétents pour vous apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
service courriers.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte

Horaires :

Mercredi de 16h00 - 8h00

Samedi de 10h00 - 12h00



Rentrée des classes :

**Lundi 4 septembre
2023**

Info-Trèves : Diffusion

Vous venez de recevoir un Info-Trèves et vous constatez, peut-être avec regret, que celui-ci est distribué moins régulièrement qu'auparavant.

En effet, nous publions beaucoup de messages sur Illiwap qui nous permet de diffuser instantanément de nombreuses informations plus ou moins urgentes.

Cependant, nous avons bien conscience que certains d'entre vous n'ont pas accès à Illiwap et attendent l'Info-Trèves, que nous nous efforçons de maintenir en fonction de la somme et de l'importance des articles à vous communiquer.

Bonne lecture !

INFO-TRÈVES



Caravan'jazz

6 juillet – la Trèverie – dès 17h30

Une animation de village en parallèle au festival de jazz à Vienne et en collaboration avec la MJC ! Nos communes de Longes, Les Haies et Trèves accueillent alternativement la Caravan'jazz qui, après Les Haies en 2022, fera cette année halte à Trèves.

> Des concerts :

- 2 premières parties dont La Chorale des 4 vents qui a spécialement concocté un petit programme jazz pour la soirée.
- Captain Stambolov et son troisième album « The Balkan Theory ». L'orchestre atypique ancré dans l'héritage des musiques de l'Est, mêle sonorités modernes et rythmes traditionnels, cuivres et claviers électriques.

> Des jeux (avec la ludothèque de Vienne), des expositions.

> Buvette - Restauration

Une soirée festive à ne pas manquer ! Nous vous y attendons nombreux !

Journée des classes en 3

Samedi 23 septembre 2023

A la Trèverie

Programme :

- 11h00 : Photo
- 11h30 : Apéritif
- 13h00 : Repas

Inscription :

- Sylvie > 06 83 92 00 32
- Marc > 06 24 60 00 99



Centre de loisirs

**Du vendredi 10 au 28 juillet et du 28/08 au 1/09/ 2023
à la Trèverie**

A partir de 5 ans (enfants nés en 2018)

Pour les réservations « Cantine » de la 1^{ère} semaine de septembre

MERCI d'inscrire vos enfants avant le 25 août 2023 par mail :

animation@treves69.fr



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la révision générale de notre PLU, les services de l'État nous imposent la production d'une étude environnementale, qui va malheureusement retarder l'approbation de notre document d'urbanisme d'au moins 6 mois et engendrer un coût supplémentaire pour la commune.

Le nouveau calendrier prévisionnel est le suivant :

- Finalisation du dossier après réalisation de l'étude environnementale : Mi 2023.
- Arrêt du projet par le conseil communautaire : Automne 2023
- Avis des personnes publiques associées : jusqu'à fin 2023.
- Enquête publique : entre janvier et février 2024.
- Approbation du projet : avril / mai 2024.

Évacuation des gravats

Afin de limiter les décharges sauvages, les gravats accumulés dans la nature parfois par des artisans peu scrupuleux, nous sommes invités à leur demander systématiquement des justificatifs lors de l'évacuation de déchets à la suite de travaux réalisés chez nous (justificatif que nous sommes parfaitement en droit de réclamer puisque l'artisan nous facture cette évacuation et la mise en déchetterie).

Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le jour de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour s'inscrire sur les listes électorales. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et de la carte d'identité. Renseignements en mairie : 04 72 24 91 12

Le compostage

Une solution pour réduire les déchets et produire un engrais naturel !

Dès décembre 2023, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, l'Agglo propose une solution adaptée à chacun avec la mise à disposition gratuite de composteurs individuels, lombricomposteurs et composteurs partagés.

Une session de formation et distribution de composteurs individuels aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 18h30, à l'Espace Pierre BRET au Fautre, pour les personnes préalablement inscrites.

Un courrier (infos + bulletin d'inscription) sera prochainement envoyé.

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte>

Ciné été

Du 23 juin au 1^{er} sept sur le territoire de l'agglo

Cette année les communes des Haies et Échalas reçoivent Ciné été.

- **Alibi.com 2-** le 28 juin dès la tombée de la nuit aux Haies
- **Super Mario** le 3 juillet dès la tombée de la nuit à Échalas

VCA – PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Du 18 avril au 30 mai, **donnez votre avis sur les actions à mener en priorité** pour réduire les déchets sur le territoire.

plateforme participative Vienne Condrieu Concertation

Le printemps des fermes

Des agricultrices et agriculteurs vous invitent à leurs portes ouvertes !

Samedi 13 mai de 10h à 18h **sur le territoire de VCA**

Éleveurs, maraîchers, arboriculteurs, viticulteurs, céréaliers..., 17 fermes, engagées dans un développement durable de l'agriculture, vous feront visiter gratuitement leurs exploitations et déguster leurs produits en toute convivialité. Ventes à la ferme, animations, restauration ou pique-nique sur place...

Plus d'infos : <http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr> et par affichage

Gendarmerie du Rhône

Portes ouvertes

Stands gendarmerie – Ateliers dynamiques – Nombreuses animations

Samedi 13 mai de 9h30 à 17h30

Caserne Delfosse

2 rue Bichat

69002 Lyon

Le moustique tigre

est de retour !

Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour.
- Rayé blanc et noir, il mesure moins de 0,5 centimètre.

Prévenir sa prolifération

D'avril à octobre :

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases, ... Curer les gouttières.
- Ranger à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets, ...
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs.
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.

DIVERS

L'accueil dans les France Services du Rhône

Démarches administratives liées à la situation fiscale, santé, famille, retraite, emploi, aides sociales, démarches en lignes, réclamations contentieuses, surendettement, ..., les espaces France Services proposent une offre élargie de services au plus près des territoires.

GIVORS	6 rue J. Prévert 69700 Givors 04 72 49 18 34 franceservice-givors@ville-givors.fr
MORNANT	50 av. du pays mornantais espace COPAMO 04 78 44 14 39 france.service@cc-paysmornantais.fr

CPTS Coteaux Rhodaniens

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Coteaux Rhodaniens mise en place en 2022 et qui intègre la commune de TREVES, a pour mission d'améliorer l'accès aux soins et les prises en charge, grâce à l'optimisation des compétences de chaque professionnel.

- Vous n'avez pas de médecin traitant ? La CPTS Coteaux Rhodaniens peut vous aider
 - Dépistage du diabète : simple, rapide et gratuit ; du 27/05 au 07/06 et du 08/07 au 15/07 Pour savoir où vous faire dépister écrire un mail à : «secretariat.cptsdescoteaux@gmail.com» et taper OÙ ?
- 06 63 18 91 93

Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

Une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au **30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Vigilance sécheresse

Soyons vigilants, économisons l'eau (sous toutes ses formes : eau potable, nappes souterraines, cours d'eau).

Par arrêté n° DDT_SEN_20230412_B33 du 12/04/2023 la préfecture du Rhône a placé le département du Rhône et de la métropole de Lyon en situation de vigilance sécheresse pour l'ensemble des eaux superficielles et souterraines.

Après une période de sécheresse intense en 2022, la saison hivernale, habituellement propice à une recharge des nappes et des cours d'eau a été marquée par une absence de précipitations de plus d'un mois, inédite jusqu'alors.

Les pluies de ces derniers jours n'ont pas été suffisantes pour rétablir une situation normale des nappes d'eau souterraine et des cours d'eau, sans perspective d'amélioration significative à court et moyen termes. Pour faire face à ce constat, une mise en situation de vigilance des eaux souterraines et des eaux superficielles s'impose.